

Le décrochage scolaire, une réalité mais pas une fatalité

Présentation à la Commission jeunesse de l'Association des Régions de France le 13 mars 2012

Le phénomène est complexe, multiple et collectif, il n'est pas nouveau mais surtout il s'amplifie de manière très inquiétante. Il montre la véritable image de la réalité de la souffrance et de l'exclusion à l'école et hors de l'école. Pourtant le décrochage n'est pas une fatalité, le concept d'éducabilité s'applique à chaque individu, quelle que soit son histoire personnelle. Chaque jeune a le droit de construire son propre chemin de vie et à acquérir son autonomie, notamment par la formation et, au final, par l'emploi. La République est en devoir de l'y accompagner. Tous les acteurs doivent donc s'y atteler, et l'accompagnement personnalisé des jeunes est sans aucun doute, dans ce contexte, l'une des réponses privilégiée.

En Janvier 2011, le Ministre de l'Éducation citait le nombre de **120 000 jeunes décrocheurs** (tiré des statistiques 2009). Les chiffres ont apparemment plus que doublé en l'espace de deux années puisque le Ministre a déclaré à l'Assemblée Nationale **le 9 Juin 2011** « Entre juin 2010 et mars 2011, quelque **250 000 jeunes ont été touchés par le fléau du décrochage**, dont 72 000 sont suivis par les Missions locales, les 180 000 élèves restants ayant quitté le système scolaire sans diplôme et nous étions sans information sur leur situation, des jeunes que nous avons perdus de vue. » Ces chiffres portent à polémique et sont donc à vérifier par une analyse fine de la situation.

Dans le même temps, le Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et quatre ministres ont co-signé **en février 2011** une **circulaire** adressée aux préfets régionaux et départementaux et aux recteurs et rectrices d'académie **concernant la lutte contre le décrochage scolaire**. Mais ce nouveau texte, élaboré dans l'urgence et sans concertation avec les Missions locales, les Plans d'Insertion et de l'Emploi (animés et co-financés par les collectivités territoriales), ni avec les organisations syndicales et les associations concernées, est-il cohérent, pertinent et suffisant pour trouver des solutions pérennes ? Le problème est trop grave pour s'arrêter à dire que c'est une priorité nationale sans proposer les moyens en regard des besoins !

Par ailleurs, l'un des six objectifs que l'Union Européenne a fixés dans le cadre de **la stratégie Europe 2020 en faveur de l'emploi et de la croissance est de ramener la proportion des jeunes Européens quittant l'école prématurément en-deçà de 10% d'ici à 2020**, elle est à 14% aujourd'hui. Un jeune sur sept risque d'avantage que les autres de se retrouver sans emploi ou d'occuper un emploi précaire et de tomber dans la pauvreté. Les économies européennes perdent aujourd'hui le bénéfice du concours de plus de six millions de jeunes au développement économique et social de l'Europe.

Pourtant la loi d'orientation sur l'éducation de 1989 (loi Jospin) stipulait dans son article 3 « La Nation se fixe comme objectif de conduire d'ici dix ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum du CAP ou du BEP et 80% au niveau Bac. L'Europe manque d'ambition en s'autorisant à laisser un jeune sur 10 sur le bord de la route.

C'est un véritable gâchis et une bombe sociale à retardement !

Parce que nous sommes entrés dans un logiciel de développement, où des facteurs aussi importants que la vitesse de mutation technologique, l'entrée de nouveaux pays dans l'économie mondiale, etc., la réponse aux problèmes de l'emploi devient d'une grande complexité au plan territorial et ne peut se construire sans en tenir compte, et particulièrement l'emploi des jeunes. Ils deviennent prisonniers de leur jeunesse, de leur in-expérimentation, et souvent de leur manque de qualification. Sans travail, ils entrent en post-adolescence plutôt que dans l'âge adulte, avec tous les inconvénients dus au manque d'autonomie et à leurs difficultés à se projeter dans l'avenir.

C'est un changement profond dans les milieux éducatifs, politiques, professionnels, associatifs qui s'avère nécessaire, et qu'il faudra conduire rapidement. La société commence à s'en inquiéter, les divers constats alarmants effectués et l'angoisse qui grandit à ce sujet devraient être le détonateur d'une « révolution » transformant les mentalités et les modalités :

- de fonctionnement de notre système de formation initiale et professionnelle,
- de transition de la jeunesse à l'âge adulte,
- de développement économique et social, créateur d'emploi.

Il ne s'agit pas de dénoncer l'école, les familles, les entreprises, les collectivités locales ou territoriales, ou encore la société en général ! Il s'agit bien de **mettre en synergie tous les acteurs éducatifs, sociaux et de l'emploi** afin de définir ensemble une politique cohérente et des actions efficaces sur le terrain pour prévenir et traiter le problème du décrochage scolaire. Des moyens existent, des expériences innovantes sont menées souvent avec succès. Nous devons les prendre en compte et répondre aux attentes de la jeunesse, elle en a besoin, et la société ne peut se résoudre à laisser deux millions de jeunes sans solution.

Nous avons une double préoccupation :

- ne pas abandonner tous ces jeunes au bord de la route, cela ne sera pas facile car ils ont pris l'habitude d'être abandonnés, les rattraper va demander un effort énorme, une vision même de la formation et de l'accompagnement tout à fait nouvelle,
- nous devons absolument éviter que, tous les ans, 250 000 jeunes décrochent du système scolaire sans formation qualifiante, avec le risque identifié de rester sans emploi.

Les deux problèmes se croisent mais ne sont pas identiques puisqu'ils nécessitent :

- d'accompagner les « décrochés » vers un retour à la formation et/ou à l'emploi,
- de penser la mutation de notre système de formation initiale et continue, de travailler sur l'orientation, et de réorganiser le flux annuel des formations.

La situation actuelle est extrêmement complexe et en même temps relativement simple dans son analyse. Il n'existe pas de profil « type » du décrocheur, c'est le retrait effectif de l'école d'un jeune en âge scolaire, mais c'est aussi la désagrégation grandissante des acquis et de l'investissement scolaires dans un processus lent et progressif allant parfois jusqu'à l'illettrisme.

Qui sont les « décrocheurs » ?

- les discrets, qualifiés de faibles mais sérieux, le plus grand nombre,
- les désengagés qui ne travaillent pas alors qu'ils ont les capacités,
- les sous-performants qui ont un rendement moyen très faible,
- les inadaptés qui cumulent les problèmes sur le plan des apprentissages et/ou du comportement.

Les manifestations du décrochage :

- absentéisme, retards,
- ennui et démotivation,
- échec scolaire,
- inadaptation aux règles scolaires et rejet du système éducatif en général,
- violence, santé mentale fragile (dépression, tentative de suicide), addictions, délinquance, perte de l'estime de soi...

Les périodes critiques identifiées traversées par l'entrée en adolescence ou post-adolescence :

- l'entrée en 6e au collège,
- la sortie du collège en fin de 3e, fin d'obligation scolaire à 16 ans,
- au lycée où les périodes de rupture sont plus étalées,
- en formation professionnelle où la période critique se situe plutôt les deux premiers mois,
- dans le supérieur où le décrochage est parfois très rapide.

Un système de formation sélectif et ségréatif fait que des élèves se désengagent de l'école parce qu'elle n'est pas toujours adaptée à leurs besoins ni à leurs difficultés :

- le modèle dominant du baccalauréat reste prégnant dans le système éducatif français,
- la dépréciation de l'enseignement technologique et professionnel, et l'image dévalorisée de certains types de métiers continuent de perdurer (malgré les efforts réalisés),
- une orientation subie plutôt que choisie, effectuée par l'exclusion à partir d'une norme établie,
- les disparités : géographiques, privé/public, filles/garçons, l'impossibilité de trouver des filières de formation adaptées sur l'ensemble des territoires ou des solutions d'hébergement en cas de mobilité...

Des difficultés externes à l'école que l'on retrouve essentiellement dans les banlieues défavorisées mais pas seulement :

- **familiales** avec des familles décomposées et/ou recomposées et des parents absorbés par le travail où des questions prédominantes de survie pour certain-e-s,
- **sociétales** avec le chômage, les revenus minimums, la prison, la maladie, le manque de mixité sociale, les logements inadaptés, la discrimination sous toutes ses formes,
- **médicales et psychosociales** avec les addictions et les pathologies diverses apportant instabilité et crises et mettant en danger la santé mentale des enfants et des jeunes,
- **économiques** qui touche essentiellement les élèves ne relevant plus de l'obligation scolaire et les jeunes majeurs mais avec une offre d'emploi très inférieure à la demande.

Des difficultés internes au système éducatif :

- **la formation des enseignants** reléguée à l'improvisation, les jeunes enseignants sont démunis face à la classe, les autres empêchés de se former tout au long de leur carrière par manque de moyens humains avec le non-remplacement systématique, alors que leurs missions sont bien établies, mais ça ne s'improvise pas :
 - enseignement,
 - animation avec les élèves,
 - relations avec les autres acteurs et la société (parents, entreprises, association...),
 - participation à la vie collective de l'établissement.
- **des temps de concertation et de travail en équipe** insuffisamment formalisés,
- **des méthodes pédagogiques trop normatives** alors qu'il faudrait redonner du sens aux enseignements, le système éducatif ayant pour principales missions :
 - éducative (système des valeurs républicaines, ouverture sur le monde),
 - instructive (outil permettant notamment de rebondir donc d'apprendre à apprendre),
 - professionnalisante (orientation et apprentissage d'un métier).
- **une évaluation trop sommative** (notes sanctions) et insuffisamment formative (remédiation, autonomie, travail en groupe...),
- **une orientation plus subie que choisie** augmentant le risque de sortie sans qualification, avec une rigidité des affectations trop importante et un suivi personnalisé des élèves trop faible et parfois inadapté,
- **des difficultés de dialogue avec les parents** qui, dans certains cas, participent peu à l'éducation de leurs enfants non par désamour mais en raison de leurs propres difficultés.

Il existe pourtant en France des acteurs et des structures d'accompagnement

- **dans la famille** : les parents, les tuteurs ou éducateurs, des proches disponibles et en capacité d'agir,
- **de l'école à l'Université** : le RASED, les SEGPA, les CIPPA, les CPA, les APP, l'accompagnement éducatif, la MGI, la commission décrochage, le Chef d'établissement, le professeur principal, le Copsy, l'assistante sociale, l'infirmière et le médecin scolaire, le CPE, la coordination ZEP, les classes et ateliers relais, l'AFPSSU et le BVE pour les étudiants...,
- **dans la cité** : la Mission locale, le Pôle emploi pour les plus de 18 ans qui ont déjà travaillé, et puis par exemple le CLAS pour les primaires, le PAJ pour les collégiens, le CIO pour les élèves du secondaire, les associations d'éducation populaire investies dans la cité, les Maisons de

l'emploi, les associations de prévention et d'insertion, l'école de la deuxième chance, le dispositif Avenir Jeunes, les Dispositifs de veille et Réussite éducative...

Alors pourquoi malgré tout, y-a-t-il de plus en plus de jeunes sortant sans solution ? Ce n'est pas le manque de structure adaptées aux différentes problématiques du décrochage scolaire qui pose problème, ni le nombre d'acteurs, mais plutôt la difficulté à se repérer, à trouver la bonne adresse et à choisir la structure la plus efficace pour les jeunes et les parents, mais également pour les acteurs éducatifs, économiques et sociaux.

Je vous propose quelques dispositifs existant déjà qu'il faudra investir et/ou réinvestir, et surtout valoriser et puis d'autres dispositifs à imaginer pour la réussite de tous :

- **l'Éducation nationale, avec la Mission générale d'insertion**, doit dynamiser celle-ci, car elle propose déjà :
 - de la prévention avec des actions vers les professeurs, les établissements, les jeunes,
 - de la remédiation avec les pôles d'insertion professionnelle par alternance,
 - des actions qualifiantes et d'adaptation à l'emploi.
- **le dispositif Avenir jeunes** de la Région IdF avec un espace dynamique d'insertion et un pôle de projet professionnel pour la réussite de tous les jeunes,
- **l'École de la deuxième chance** qui accueille les jeunes sortis du système de formation initiale, dispositif qu'il faudrait généraliser à tous les bassins de formation, elles sont co-financées par la Région,
- **une valorisation de l'innovation pédagogique** que la Région peut accompagner et financer,
- **la Mission locale** au service des jeunes 16-25 ans propose un accueil et un suivi personnalisé pour répondre aux questions en matière d'orientation, d'emploi, de formation, de logement ou de santé, elle est co-financée par la Région et doit recevoir toute l'attention de celle-ci devant l'afflux de plus en plus important de jeunes sans solution peu (ou parfois trop ou mal) diplômés,
- **le Service public de l'orientation** en cours de contractualisation État/Région, il faudrait lui rajouter la notion d'accompagnement et de formation à l'orientation, et y associer le supérieur et les chambres des métiers, du commerce et de l'industrie, pour toucher l'ensemble de la population et anticiper ainsi les tensions des différents secteurs d'activité.

Et puis il y a des dispositifs à imaginer :

- **une plateforme régionale de stage** mettant en relation les entreprises, les établissements scolaires prescripteurs et les jeunes, pour sortir de la discrimination, quelle qu'en soit sa forme. Elle pourrait être intégrée au service public de l'orientation, Il est nécessaire de travailler avec les entreprises pour les sensibiliser à leur responsabilité sociétale (RSE) qui passe par l'accueil des jeunes stagiaires ou en alternance,
- **la mise en œuvre de la scolarité par récurrence** (des textes existent mais ne sont pas appliqués) permettant le droit à arrêter et à reprendre ultérieurement au stade où on s'est arrêté entre 16 et 25 ans,
- **une scolarité obligatoire prolongée et aménagée jusqu'à 18 ans** pour sortir de l'hypocrisie de l'abandon des 16-18 ans mais cela passe par une véritable réforme de l'éducation, cela ne coûterait pas plus cher que le coût social induit par l'inactivité des jeunes,
- **un accompagnement individualisé des 16 à 25 ans dans une veille et une réussite sociale dans l'emploi pour les jeunes les plus en difficulté**, dans la prolongation de la veille et la réussite éducative qui s'arrête officiellement à 16 ans, l'âge d'obligation scolaire. Cela nécessite de réfléchir à un nouveau métier ou à une nouvelle mission, celle d'accompagnateur, de médiateur...

Ces propositions correspondent, soit à des démarches et des structures déjà existantes qu'il faudra évaluer et améliorer si besoin, soit pour d'autres sont nouvelles, mais ce qui importe c'est qu'il y ait une prise en compte de la gravité du problème du décrochage des jeunes et la mise en route de réels moyens permettant, quelles que soient les difficultés rencontrées, d'y remédier.

Il ne peut y avoir d'élaboration et de mise en œuvre efficace de politique en direction des jeunes, sans coordination et sans en avoir pensé la gouvernance. En effet, ce n'est pas la multiplicité des outils qui pose problème, ils sont complémentaires si on admet l'idée de partenariat et d'installation d'un dialogue permanent tout en maintenant le champ expérimental au plus près du terrain. Aujourd'hui on crée des outils, on les juxtapose, on les met en concurrence et au final il manque une vraie politique d'élaboration concertée, d'évaluation et de promotion des outils qui fonctionnent.

C'est pourquoi, pour améliorer l'autonomie des jeunes, la lisibilité et l'efficacité des acteurs (structures et professionnels), il y a nécessité à avoir une vision globale et à créer des lieux de réflexion et de production d'un projet commun, et donc à construire une véritable **coordination des politiques éducatives, sociales et de l'emploi sur trois niveaux** :

- **l'État**, pour élaborer les politiques,
- **la Région**, pour faire travailler ensemble toutes les structures concernées,
- **le territoire**, pour coordonner les actions et les acteurs sur le terrain.

Cela ne pourra se faire qu'avec la volonté, l'appui et la mobilisation de tous les acteurs et particulièrement celui des Régions en tant que financeur privilégié avec l'État, l'Europe à travers le FSE, et les autres collectivités. La Région connaît ses territoires, leurs difficultés d'ordres multiples, et les enjeux que représentent le développement économique et social, la formation et l'emploi des jeunes.